

Le taux de chômage atteint 5% au mois de décembre

Au 31 décembre 2020, les effectifs de demandeurs d'emploi (+268) et de chômeurs (+230) s'établissent respectivement à 7'267 et 4'696 personnes, en hausse par rapport au mois de novembre. Cette augmentation est liée en partie aux facteurs saisonniers défavorables qui touchent notamment le secteur de la construction.

L'année 2020 aura été marquée par la crise déclenchée par la pandémie liée au COVID-19. Le chômage partiel (RHT) a atteint des niveaux jamais connus auparavant et le taux de chômage cantonal a connu plusieurs augmentations depuis le mois de mars. Au mois de décembre, le taux de chômage neuchâtelois augmente (+0.2 pt) par rapport au mois précédent pour s'établir à 5.0%.

En Suisse romande, le taux de chômage s'établit à 4.8% (+0.3 pt). Au niveau national, le taux de chômage augmente également de 0.2 pt par rapport au mois de novembre pour atteindre 3.5%. En variation annuelle, entre les mois de décembre 2019 et 2020, le taux de chômage cantonal augmente de 1.3 pt. Au niveau national, sur la même période, le taux de chômage augmente de 1.0 pt.

En moyenne annuelle, le taux de chômage neuchâtelois s'élève à 4.6% en 2020 (alors qu'il s'élevait à 3.5% en 2019, 4.5% en 2018 et 5.6% en 2017).

Selon l'âge, l'évolution mensuelle du nombre de chômeurs dans le canton est contrastée. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans voient leur effectif diminuer (-33) au mois de décembre. Au contraire, une augmentation est à relever pour la catégorie d'âge 25-49 ans (+189) et pour les personnes âgées de plus de 50 ans (+74). Les hommes sont davantage touchés par l'augmentation (+212 contre +18 pour les femmes).

En ce qui concerne les secteurs économiques, des augmentations sont à relever dans les secteurs de la construction (+137), de l'horlogerie (+29), de l'hébergement et restauration (+23) et au sein des autres activités manufacturières (+21). A l'inverse, la plus forte baisse du nombre de chômeurs concerne le secteur de l'hébergement médico-social (-20).

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

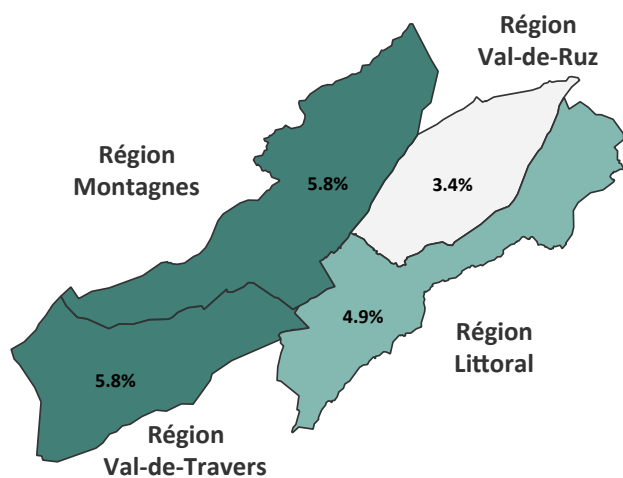
	Décembre 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	5.0%	+0.2	+1.3
Suisse romande ⁷	4.8%	+0.3	+1.2
Suisse	3.5%	+0.2	+1.0

Nombre de chômeurs selon la durée

2 187	1 235	1 274
-------	-------	-------

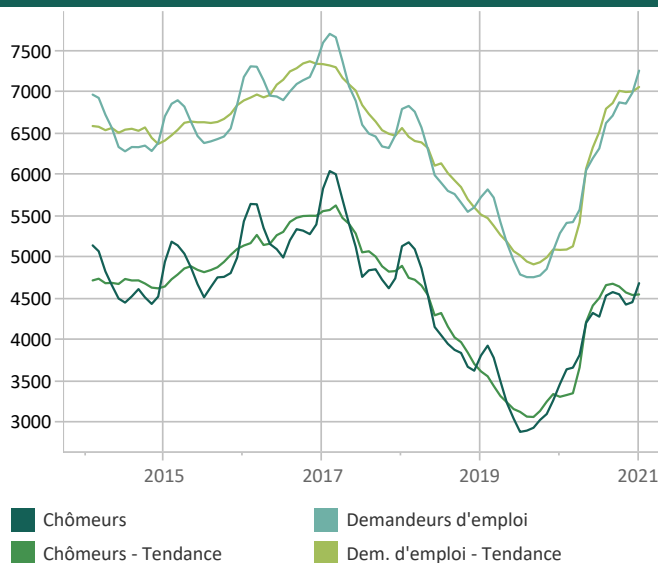
■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

393

Places
vacantes⁸

256

Emplois
retrouvés⁹

75

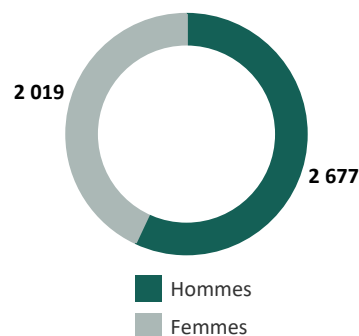
Arrivées en
fin de droit¹⁰

68.9%

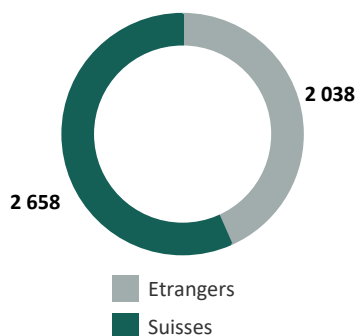
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

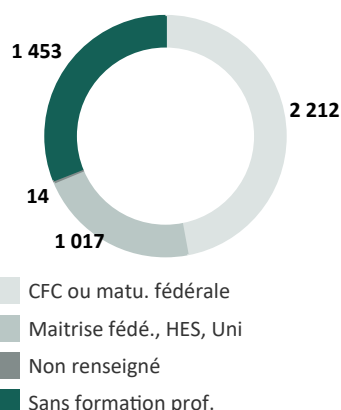
Selon le sexe



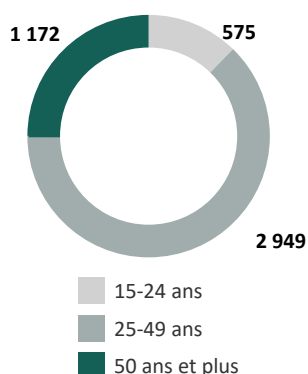
Selon l'origine



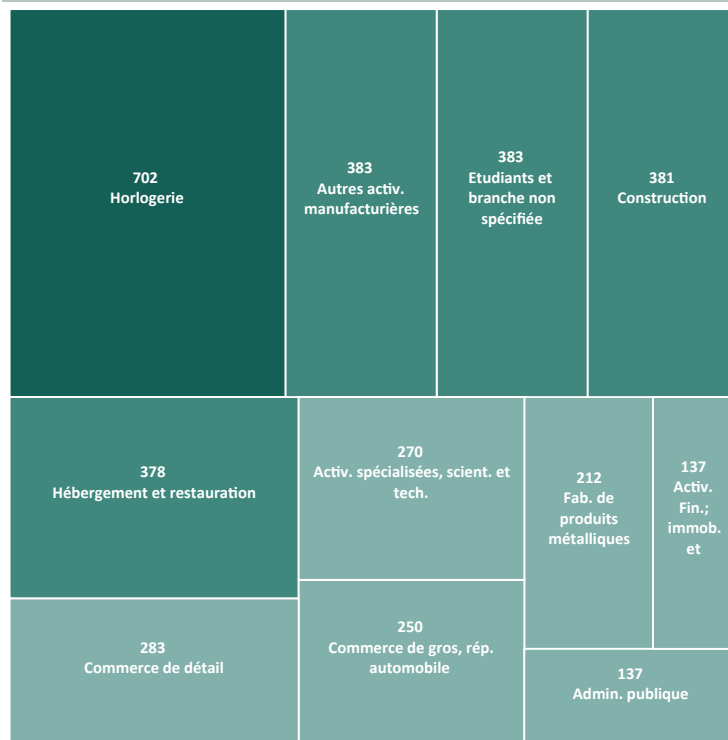
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi